

GAROBORD

NETTOYANT DÉTARTRANT DÉGRAISSANT



CARACTERISTIQUES :

Nettoyant - détartrant - dégraissant liquide

Produit liquide détartrant des parois (liner, béton, peintures polyester) destiné à éliminer les traces minérales (calcaire et taches métalliques) et organiques (huiles solaires, résidus gras...) qui se forment notamment au niveau des lignes de flottaison.

Existe sous forme liquide en bidon pour une utilisation directe ou en pulvérisation

Existe également sous forme liquide en spray

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

Pour le nettoyage complet des parois de la piscine :

- pulvériser le produit sur la surface à nettoyer
- laisser agir quelques minutes et frotter si besoin est, à l'aide d'une éponge
- rincer à l'eau claire.

Pour le nettoyage de la ligne d'eau :

- pulvériser le produit sur la surface à nettoyer, de préférence après un contre-lavage ou une vidange de manière à dégager les traces de la ligne d'eau
- laisser agir quelques minutes et frotter si besoin est, à l'aide d'une éponge
- rincer à l'eau claire



CONDITIONNEMENT :

Bouteille de 1L, carton de 12 un

Bidon de 5L, carton de 4 un, palette de 64 cartons / 128 bidons

Bidon de 20L, palette de 28 un



COMPOSITION :

Acide chlorhydrique (CE 231-595-7), acide phosphorique (CE 231-633-2), et agents de surface non ioniques (15 à 30%).

SECURITE :

Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33

Mention d'avertissement : DANGER !

Mentions de danger : Contient 1,3-Diethyl Thiourée. Peut produire une réaction allergique. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le produit restant les déchets et le contenant par le remise à un éliminateur agréé conformément à la réglementation.



UN 3265

